

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 11/014/2009

ÉFAI

28 octobre 2009

Afghanistan. Les talibans doivent immédiatement cesser de cibler des civils

Amnesty International condamne l'attaque qui a été commise par des talibans contre un foyer des Nations unies à Kaboul, et dans laquelle au moins six membres du personnel civil de l'ONU ont été tués.

Les talibans ont revendiqué cet attentat et menacé de commettre de nouvelles attaques d'ici le second tour de l'élection présidentielle très contestée prévu pour le 7 novembre.

Il s'agit de l'attentat le plus sanglant commis contre l'ONU en Afghanistan depuis que les États-Unis et leurs alliés sont intervenus pour chasser les talibans du pouvoir en 2001.

Amnesty International a rappelé aux talibans que les attaques dirigées contre des civils constituent des crimes de guerre. L'organisation a en outre souligné que cet attentat pourrait également constituer un crime contre l'humanité si, comme le laissent entendre les talibans, il fait partie d'une stratégie d'attaques généralisées et systématiques visant la population civile menée par les talibans dans le cadre de leur campagne de déstabilisation contre le prochain scrutin.

Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité figurent parmi les crimes les plus graves au regard du droit international. Amnesty International a déclaré que les talibans doivent immédiatement cesser de se livrer à de telles attaques. Les personnes soupçonnées d'être les auteurs ou les commanditaires de ces attaques doivent être déférées à la justice.

Des millions d'Afghans continuent de dépendre de l'aide internationale pour leurs besoins essentiels, notamment en ce qui concerne l'eau et la nourriture, les soins médicaux et l'éducation. Cette attaque contre les Nations unies restreint encore davantage la marge de manœuvre, déjà très amoindrie, dont disposent les travailleurs humanitaires qui apportent une aide à la population, en particulier dans les régions en proie au conflit dans le sud et l'est du pays.

/FIN

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres ; tél. : +44 20 7413 5566 ; courriel : press@amnesty.org

Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, www.amnesty.org.